
Vincent Romani

Préface de Michel Camau

Faire des sciences sociales en Palestine

Oppression militaire et mondialisation académique



KARTHALA - IREMAM

**FAIRE DES SCIENCES SOCIALES
EN PALESTINE**

KARTHALA sur Internet :

www.karthala.com

Paielement sécurisé

Ouvrage publié avec le concours de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Iremam, UMR7310, Aix-Marseille Université/Cnrs, 13094 Aix-en-Provence, France.

Illustration de couverture par Marie Bilodeau

© Éditions Karthala, 2018
(Première édition papier, 2016)
ISBN : 9782-8111-1404-6

Vincent Romani

Faire des sciences sociales en Palestine

Oppression militaire et mondialisation académique

Éditions Karthala
22-24 boulevard Arago
75013 Paris

IREMAM
5, rue du Château de l'Horloge
13094 Aix-en-Provence

Préface

Faire des sciences sociales en Palestine, le mode impersonnel souligne le paradoxe du titre, un énoncé qui va résolument à l'encontre de l'opinion commune. La situation de la Palestine, nation sans État, territoire(s) segmenté(s) par l'occupation et population en proie à l'oppression, ne serait-elle pas inhospitalière à la pratique des sciences sociales ? Le « faire » balaye cette *doxa* et résonne tel un manifeste. Il comporte cependant une dimension problématique. Il ouvre, en effet, sur une interrogation. Pourquoi et comment faire des sciences sociales en Palestine ? La question s'avère à double détente. Elle ne concerne pas seulement les sociologues et politologues palestiniens, dont les pratiques constituent la trame de l'ouvrage. Elle vise tout autant les objectifs et le mode opératoire de l'analyste de ces pratiques

Vue de Sirius, la Palestine n'a pas de nom propre. Elle se résume à un adjectif qui compte pour moitié dans la qualification d'un conflit ; « israélo-palestinien », dit-on. Vincent Romani nous invite à quitter cette position du surplomb pour aller à la rencontre de sujets historiques, les Palestiniens, et de leurs conduites de vie, voire de survie. Les sciences sociales palestiniennes nous y guident, à la faveur de leur double rapport d'extériorité et d'intériorité avec ces conduites. Elles les constituent en objets de savoir tout en les intégrant dans leur propre définition de soi. Elles se prêtent ainsi à une mise en abîme, à l'enchâssement d'une « socio-histoire des sciences sociales et de leurs acteurs » dans une sociologie compréhensive des Palestiniens des Territoires. Traiter des sciences sociales revient à traiter simultanément d'elles-mêmes et

de leur terroir : une société désarticulée par la politique israélienne d'enclavement, qui renforce l'ethno-localisme et bloque le processus de « gouvernementalisation » ; une population confrontée à une violence au quotidien, à laquelle chacun s'accommode peu ou prou pour conduire sa vie.

Si l'on en croit un célèbre anthropologue, l'aptitude des chercheurs à faire valoir la pertinence de leurs analyses dépend en définitive de leur capacité à convaincre que leurs dires se fondent sur « le fait qu'ils 'ont vraiment été là-bas' ». Vincent Romani, est vraiment allé « là-bas ». Manière de souligner que sa présence sur le terrain affleure à chaque page. Je serais tenté d'ajouter « notamment celles afférentes à la violence » si celle-ci n'était en réalité omniprésente. Loin de tout artifice rhétorique, l'effet de présence « là-bas » participe directement de l'explicitation du *modus operandi* de l'auteur et des professionnels palestiniens dans un contexte spécifique. À cet égard, le principal défi à relever sur les plans théorique et méthodologique résidait dans un dépassement de « l'exceptionnalité » ou de « l'exceptionnalisme » palestinien. Ces notions ne présentent qu'un air de famille avec celle d'exception, fondée, quant à elle, sur l'établissement et la mise œuvre de lois empiriques. Elles essentialisent des particularités au prix d'un malentendu sur la spécificité. Le spécifique, comme le rappelle Paul Veyne, signifie, tout à la fois, le particulier et le général. Il désigne un cas dans tout ce qui le différencie des autres et les y relie par l'appartenance à un même ensemble, une même « espèce » de problèmes, d'enjeux ou d'issues. Le cas particulier illustre à sa manière une généralité.

La supposée exceptionnalité tient à la difficulté de concevoir ou d'admettre que la pratique des sciences sociales en Palestine, avec toutes les particularités qui s'attachent à l'une et à l'autre, puisse illustrer une question de portée générale. Ce déni d'espèce revient à cantonner la Palestine et les Palestiniens hors d'un espace-temps commun et, sans y prendre garde, à redoubler les effets discriminants de l'occupation militaire.

Les sciences sociales, disait Michel Foucault, participent de « dispositifs » inscrits « dans un jeu de pouvoir » et liés « à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent mais, tout autant le conditionnent ». Elles sont parties prenantes d'un « réseau » d'éléments hétérogènes qui dessine une configuration de pouvoir et de savoir, en fonction d'un impératif stratégique dans une conjoncture donnée. En Palestine,

comme ailleurs, les sciences sociales se sont construites dans le cadre d'un dispositif développementaliste issu d'une séquence historique ouverte aux lendemains de la seconde guerre mondiale. La rationalité de ce dispositif, d'un point de vue stratégique, résidait dans une problématique du « Tiers-Monde » axée sur le « gap économique » et social. Elle a produit un « champ de scientificité » oscillant entre d'une part les explications et interprétations de type infrastructurel et d'autre part le rôle de l'État comme agent de transformation économique et sociale. L'insertion des sciences sociales dans ce dispositif a emprunté des formes différenciées, irréductibles à un prêt-à-porter épistémique ou gouvernemental. Elle a varié en fonction des particularités de chaque cas.

Mais, objectera-t-on, les Palestiniens n'ont pas d'État. L'ersatz d'État et de gouvernement figuré par l'Autorité palestinienne participe, nous dit Vincent Romani, de « la permanence de l'hétéronomie de l'espace social et politique palestinien, soumis à la volonté d'Israël, des États-Unis et de la communauté internationale ». Cela ne signifie pas pour autant que les scientifiques palestiniens soient immunisés contre une pensée d'État couplée à un développementalisme plus ou moins teinté de marxisme. Le Processus d'Oslo qui, au départ, portait la promesse de deux États, a stimulé cette pensée. Celle-ci, il est vrai, n'est plus de mise alors qu'Oslo s'est révélé un marché de dupes. Cependant, le changement de la donne particulière à la Palestine ne livre qu'une partie de l'histoire. Il convient de prendre en compte également un changement de portée générale au-delà du seul cas palestinien.

L'heure n'est plus au schème développementaliste privilégiant le rôle de l'État comme agent de transformation sociale. Un nouveau dispositif prend corps, caractérisé par la pluralisation et la transnationalisation des espaces de régulation et corrélativement par l'essor d'une lingua franca de « la gouvernance ». Le gouvernement comme instance décisionnelle centralisée exerçant un « pouvoir public » demeure. Cependant, son emprise s'amenuise du fait du développement d'un autre type de gouvernement. Celui-ci consiste dans des modes de coordination différenciés sur la base d'objectifs précis, entre des individus dotés de ressources institutionnelles diverses ; agents de l'État, « parties prenantes de la société civile », experts nationaux et internationaux, élus... La gouvernance estompe ainsi les relations de pouvoir en construisant un monde où l'asymétrie n'est pas problématisée. Elle dessine une perspective où tout se segmente et tout s'emboîte sur un plan de symétrie.

Le langage métapolitique de la gouvernance n'est pas extrinsèque aux sciences sociales et à leurs professionnels. Non seulement sa sémantique est issue d'interactions entre expériences pratiques et discours savants, mais encore sa grammaire informe une « demande sociale » d'expertise scientifique pour les besoins de politiques de régulation de populations. Ce nouveau champ de scientificité marque la prédominance de l'utilitarisme, les praticiens des sciences sociales empruntant de plus en plus aux figures siamoises de l'expert et du thérapeute du social.

Vincent Romani met en évidence la montée de l'expertise au sein des sciences sociales palestiniennes. Il en établit la relation non seulement avec les caractéristiques de la société palestinienne mais également avec les mutations évoquées à l'instant en termes de dispositif et de champ de scientificité. Il soutient que la Palestine, du fait de sa fragmentation et de son déficit de centralisation politique se trouve en phase avec un processus mondial de segmentation et de dépolitisation des espaces « politiques ». Corrélativement, le « tour thérapeutique » pris par les sciences sociales palestiniennes les inscrit dans les tendances caractéristiques de la « mondialisation académique ». Bref, « loin d'être exceptionnels, les processus politiques et disciplinaires palestiniens répondent à de grandes reconfigurations mondiales du politique ». Ils confèrent au cas palestinien une dimension « paradigmatique ». Ajoutons, à la suite de Giorgio Agamben, que dans le cas paradigmatique, exemplarité et singularité sont inséparables.

Le grand mérite de Vincent Romani est d'être parvenu à maintenir ce cap. Il rend ainsi la Palestine intelligible, en banalisant non pas une situation mais sa construction en objet de recherche. C'est cela *faire des sciences sociales en Palestine*...et ailleurs.

Michel Camau
Professeur émérite

Remerciements

Ce travail est issu d'une thèse de doctorat. Il doit beaucoup à de nombreuses personnes. Élisabeth Picard m'a accordé précocement puis renouvelé une confiance aussi généreuse qu'exigeante ; avec Michel Camau, ils ont initié ce travail sur les plans intellectuel, affectif et institutionnel. Avec Bernard Botiveau, ils m'ont accepté en troisième cycle de science politique, formé, accompagné à l'occasion d'un premier travail sur Naplouse ; je souligne l'exceptionnelle qualité de l'enseignement reçu en 2000 à l'Institut d'Études Politiques (IEP) d'Aix-en-Provence et à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (CNRS), à l'image d'un corps professoral aussi investi qu'ouvert. Ils ont ensuite permis mon inscription en thèse en tant qu'allocataire du ministère français de la Recherche. Je remercie chaleureusement Bernard Botiveau de m'avoir accepté en tant que doctorant dans un moment difficile, d'avoir dosé amitié, confiance, fermeté et rigueur jusqu'aux derniers moments de la rédaction. Patrick Hutchinson pour la langue anglaise, Jean-Marie Lesage pour l'arabe, m'ont également témoigné une confiance affectueuse et rassérénante ; la présence discrète de ce dernier fut précieuse au moment du retour.

Alain Roussillon, ses écrits, nos échanges, ont grandement nourri ce travail qu'il suivait ; sa générosité intellectuelle pétillante demeurera un exemple. Jean-François Legrain n'a jamais ménagé sa peine ni son temps pour relire mes ébauches et répondre à mes lancinantes demandes de précisions concernant un terrain qu'il connaît tant. Hamit Bo-

zarslan m'a fait bénéficier de son imagination sociologique, sa chaleur et sa générosité exceptionnelles. L'amitié de Loïc Le Pape, Daniel Meier, Matthieu Lardeau, mes confrères de DEA puis de thèse, a soutenu ce long processus. L'amitié rigoureuse d'Aude Signoles s'est renforcée continuellement des premiers pas sur le terrain aux derniers mots du texte. Pénélope Larzilière a considérablement enrichi mon horizon théorique et affectif. Agnès Favier a aussi réagi à mes ébauches. Myriam Catusse a considérablement amélioré le manuscrit final sans ménager son temps. Toutes ces personnes citées illustrent deux valeurs phares que je ne finis pas d'apprendre : rigueur et générosité.

La phase de rédaction initiale fut accueillie par l'Institut Dominicain d'Études Orientales du Caire, où Jean-Jacques Pérennes et René-Vincent du Grand Launay m'ont charitablement prêté un bureau climatisé et connecté. J'y remercie particulièrement Jean-Pierre Courtès pour ses relectures, nos discussions sacrilèges et son humanité si chaleureuse ; sa disparition précoce laisse un vide douloureux. Par leurs relectures, leur amitié, ou leur aide linguistique, Rima, Jean, Marie et Loïc, Cécile et Mohammed, Sylvie et Judi, Ludovic ont accompagné les derniers mois d'écriture.

L'IEP d'Aix-en-Provence a financé deux billets d'avion pour me permettre de voyager et a financé l'enquête de DEA en 2000. Le ministère français de la Recherche et de l'Enseignement supérieur m'a salarié de 2000 à 2004 en tant qu'allocataire d'enseignement et de recherche, puis attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'IEP d'Aix. L'IREMAM ensuite, à travers ses directeurs Christian Robin, puis Eberhard Kienle, ainsi que son secrétaire général François Siino, a financé trois billets d'avion et prêté un bureau lors de mon année d'enseignement à l'IEP. Le Consulat Général de France à Jérusalem, par Bernard Fillon-DuFouleur, a toujours appuyé mes démarches administratives auprès des autorités israéliennes. Au Caire enfin, outre l'IDEO, le CEDEJ m'a fourni un cadre scientifique pour des échanges de qualité. Guislaine Alleaume, Brigitte Marino, Myriam Catusse, Sabine Partouche ont enfin permis la publication de ce travail à partir de l'IREMAM. Les conditions de travail et de vie extraordinaires de l'Université du Québec à Montréal, et une subvention de recherche du Conseil pour la Recherche en Sciences Humaines du Canada, permettent l'aboutissement de ce projet.

Mes nouveaux compagnons et mes nouvelles compagnes montréalaises m'ont permis d'affiner ma sensibilité politique et scientifique pour mieux analyser l'intersection des dominations et prendre la mesure des limites de ce travail. Merci à Francis, Melissa, Marcos, Geneviève et Sandrine.

Je remercie surtout les Palestiniennes et les Palestiniens rencontrés pour leurs leçons d'humanité, pour leur patience, pour le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer. Roger et Laura, Claude et Youssef, Myriam, pour leur amitié et leurs engagements exemplaires. Hélène, Anna, Laetitia, Neila, Sari, Philippe, Théodora, Chantal, Anouar, Gilles et Stéphanie, Caroline et Benjamin m'ont aussi aidé et hébergé sans compter. Mes parents et mes sœurs ont supporté, attendu, craint pour ma vie et pour mon avenir ; sans toujours voir les perspectives, ils sont restés à mes côtés indéfectiblement, m'aidant financièrement, affectivement, sans que faillisse leur confiance alors que la mienne faiblissait. Disparue en octobre 2012, ma mère n'aura pas le plaisir de contempler ce livre qui lui doit tant. Celle qui m'accompagne enfin : sa générosité et son courage furent essentiels ; sa science de l'arabe et de la bibliographie ont solidement appuyé ma rédaction ; surtout, elle a bravé les chars, les balles, les pierres, les bombes, les humiliations quotidiennes, elle a expérimenté avec moi l'intégrité déchiquetée et les colères de l'opprimée, elle s'est accrochée à cette thèse et son auteur, les a acceptés, rejoints, portés, supportés, financés, attendus, coproduits.

Note sur la non-féminisation et la domination masculine de la grammaire

Comme tout domaine de la pratique, la grammaire n'échappe pas à son contexte historique, qui est celui, parfaitement documenté, de la domination masculine. Non seulement celle-ci est-elle grammaticalement imposée (« le masculin l'emporte »), mais elle est savamment légitimée : par l'argument de la « convention » fausement consensuelle, par l'argument de l'esthétique voulant qu'il serait plus « beau » d'effacer le féminin, et enfin par l'argument de l'efficacité qui ne pourrait supporter qu'un seul genre, le masculin. L'ambivalence produite par le masculin pluriel désignant les deux genres est préférée à la précision de nommer systématiquement les deux genres si les deux genres sont présents. Ainsi, tout discours serait plus beau, simple, efficace, précis, « naturel », au masculin, en occultant le féminin. Comme « l'amour » selon Bourdieu, la grammaire, cette pure et triviale technique, devrait échapper aux mécanismes de domination et aux techniques d'analyse et de lutte contre la domination.

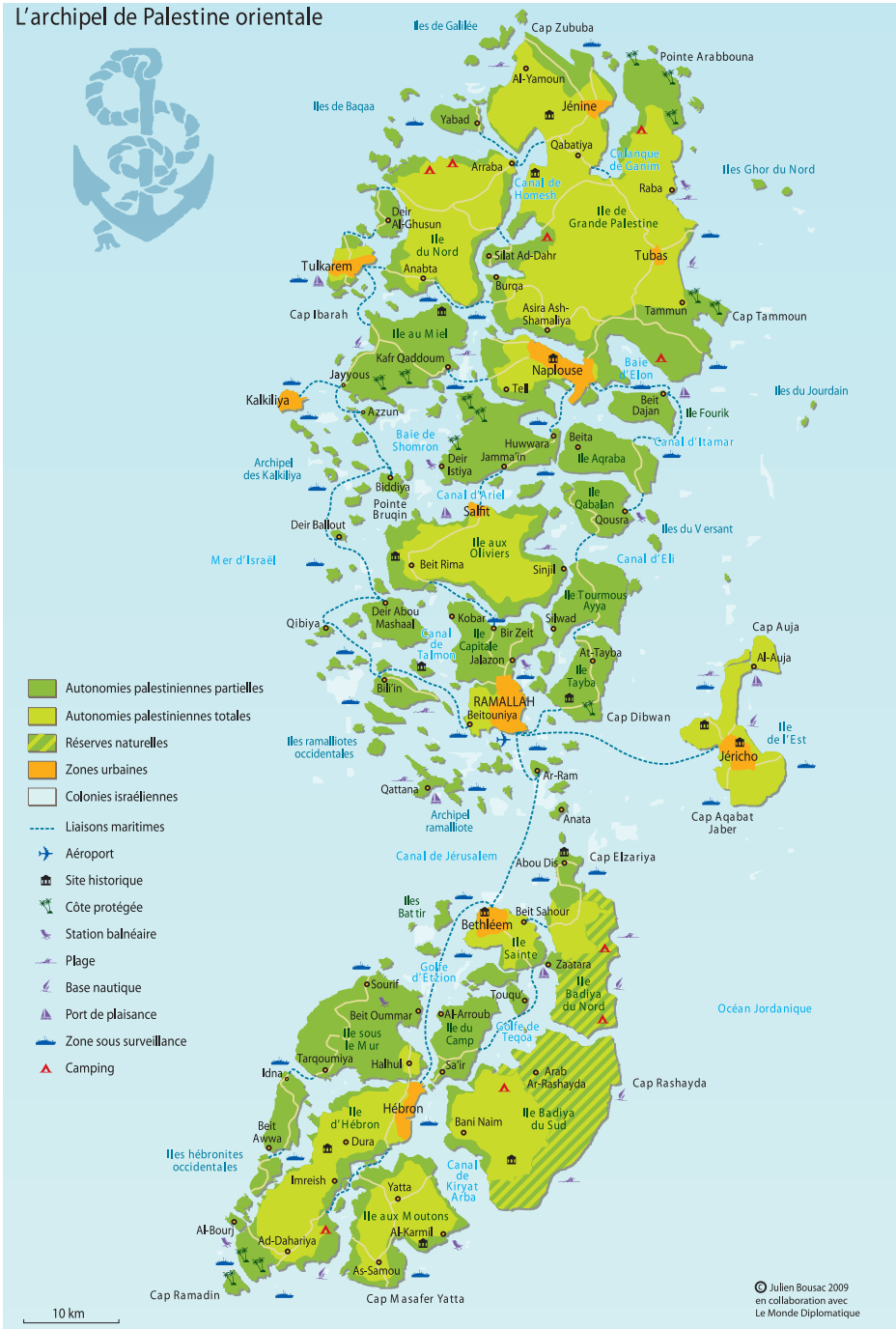
Forgé dans un contexte académique patriarcal, au contact d'un terrain patriarcal, ce travail fut écrit au masculin, n'échappant pas à son contexte. La question qui s'est posée est celle du rattrapage a posteriori d'un tel biais. Nommer systématiquement les deux genres se heurtait à des contraintes éditoriales de taille de document et à des conflits de normes grammaticales ; faire un coup politique en inversant discursivement l'ordre de la domination et imposant le féminin se heurtait au fait que la totalité des politogues et anthropologues étudiés, et la quasi-totalité des sociologues étudiés, étaient des hommes : le risque des contre-sens était alors évident. C'est donc à contre-cœur que j'ai dû me résoudre, une dernière fois, à écrire au masculin. Et je m'en excuse.

Cette renonciation provisoire permet au moins de restituer plus exactement mon état d'esprit avant de faire le cheminement féministe postérieur ; elle permet aussi de restituer l'état d'un (sous-) champ académique où l'impensé de genre domine encore largement. L'écriture, explique Howard Becker, n'est pas un exercice formel,

mais partie intégrante de l'analyse sociologique : écrire au masculin, c'est penser au masculin ; écrire aux deux genres, c'est réformer radicalement son mode de pensée dans un apprentissage intellectuel de l'égalité concrète aussi exigeant qu'est profonde la naturalisation de l'hémiplégie masculine. Si cet objectif est légitime, il est encore loin d'être atteint, nonobstant les quelques analyses genrées proposées dans ce livre.

CARTES

L'archipel de Palestine orientale



Carte 2 : Julien Bousac, en collaboration avec *Le Monde Diplomatique* (2009).
Carte reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Liminaire

Dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 décembre 2001, une colonne militaire israélienne s'arrêta devant le siège du *Palestinian Central Bureau of Statistics* (PCBS) à al-Bireh, capitale palestinienne *de facto* en Cisjordanie. Les soldats israéliens encerclèrent l'immeuble puis cassèrent les portes pour s'y introduire. Ils fracturèrent les deux coffres forts, y volèrent l'argent, les documents comptables du centre, ainsi que les disques durs des ordinateurs ; enfin, ils détruisirent les appareils et disques qu'ils n'emportèrent pas¹. Le lendemain, l'armée israélienne affirmait avoir saisi au PCBS des documents prouvant l'implication « terroriste » du centre et de l'Autorité palestinienne présidée par Yasser Arafat. Si la preuve de cette implication ne fut jamais établie par la suite, les commanditaires et objectifs israéliens précis de cette opération demeurent inconnus encore aujourd'hui.

Le financement européen total du PCBS, de sa fondation (en 1994) jusqu'à 1998, est quant à lui bien établi ; l'Autorité palestinienne couvrit par la suite une fraction du budget du centre². Aujourd'hui le PCBS continue de fonctionner et produit un considérable travail

1. Hass A., « Break-in at the statistics bureau », *Haaretz*, 10 décembre 2001, n°5762, <http://www.haaretzdaily.com/hasen/pages/ShArt.jhtml?itemNo=104205&contrassID=2&subContrassID=4&sbSubContrassID=0&listSrc=Y> [consulté le 11 décembre 2001]. J'ai personnellement constaté l'effraction et les destructions.

2. *Ibid.*

statistique : les recherches, leurs auteurs et les décideurs palestiniens ou étrangers se fondent sur lui pour connaître la société palestinienne des Territoires occupés³. Le raid de 2001 eut donc peu de conséquences pratiques, les sauvegardes informatiques du centre étant à jour et disposées en lieu sûr. Le 16 mars 2002, un raid analogue fut conduit par l'armée israélienne contre le ministère de l'Enseignement supérieur palestinien à Ramallah (ville voisine d'al-Bireh). Il en résulta la destruction systématique de tout le matériel bureautique du ministère et le vol des disques durs. Seule l'unité de planification et d'accréditation réussit à sauver son matériel neuf payé par l'UNESCO et le NORAD (l'agence norvégienne de coopération) en l'évacuant la veille : son directeur, Khalil Nakhleh, prévenu des reconnaissances israéliennes menées dans la journée du 15 mars, avait pris la décision de mettre les appareils en lieu sûr⁴.

Outre l'évidente opération de renseignement caractérisant ces raids, un message politique fut interprété par les Palestiniens : le refus israélien de la centralisation palestinienne des savoirs sociaux, de leur production et de leur reproduction dans les Territoires occupés. Souverainetés statistique, académique et politique étaient ainsi reliées et refusées d'une manière d'autant plus flagrante que les universités palestiniennes sont exceptionnellement épargnées par la répression israélienne du soulèvement palestinien de septembre 2000. Pendant l'Intifada précédente (1987-93), la vie et les acteurs académiques palestiniens furent en effet constamment et brutalement ciblés par la répression israélienne. La centralisation universitaire et celle des savoirs sociaux, leur institutionnalisation nationale, étaient donc spécifiquement visées par Israël dans les opérations de 2001-2002, bien plus que l'existence et le fonctionnement individuel d'universités et de centres de recherche épars.

Ces violents épisodes placent les sciences sociales au cœur d'un conflit opposant Israéliens et Palestiniens pour le contrôle actuel des Territoires occupés. Ils posent et illustrent à la fois mon questionnement central : comment l'existence, la pratique, l'autonomie des sciences sociales nationales sont-elles possibles dans un contexte de violence

3. Une bonne partie des travaux du PCBS sont en ligne et consultables à <http://www.pcbs.gov.ps/>.

4. Entretiens avec Khalil Nakhleh. J'ai également constaté *de visu* les dégâts commis.

et d'occupation militaire ? Plus fondamentalement, ils interrogent la relation entre politique et sciences sociales dans un espace ni démocratique ni étatique. En l'espèce, la « feuille de route » assignée par Israël aux sciences sociales palestiniennes est ici explicite : acceptation de leur existence, mais refus de leur portée nationale. À l'inverse, les Palestiniens luttent pour l'établissement d'un système scientifique national et centralisé où les sciences sociales sont à la fois instruments et signes d'indépendance nationale. L'enjeu politique des savoirs et l'enjeu scientifique du pouvoir ne peuvent être plus clairement posés.

L'enjeu que représente la souveraineté statistique et académique palestinienne s'apprécie à l'aune de l'histoire récente du Mouvement national palestinien. Après une longue lutte pour le contrôle de l'ancienne Palestine mandataire, l'Organisation de libération de Palestine (OLP) basée à Tunis signa à partir de 1993 des accords intérimaires avec Israël initiés à Oslo. Ces accords organisaient la création d'une Autorité palestinienne provisoire dans une partie des Territoires occupés en 1967 par Israël. Il était prévu que cette période d'autogouvernement intérimaire partiel s'étende jusqu'en 1999, date butoir prévue pour le règlement définitif du conflit israélo-palestinien. Les cadres de l'OLP en exil vinrent s'installer à Gaza puis en Cisjordanie dans l'objectif de former l'ossature d'un futur État palestinien. Ils devançaient ainsi la conclusion d'accords de paix qui n'advinrent pas. C'est pointer ici le « paradoxe d'Oslo » qui pèse sur l'Autorité palestinienne jusqu'à aujourd'hui : il fondait une structure étatique avec ses impératifs de légitimité démocratique et politique, d'efficacité économique et administrative, avant même la libération de territoires militairement occupés, fragmentés et séparés par des dizaines de colonies israéliennes.

D'une part, cette Autorité devait rendre des comptes à Israël et ses alliés, ménager sa crédibilité et sa légitimité internationales et ainsi collaborer avec un occupant déployé à la lisière des grandes villes palestiniennes ; d'autre part et en contrepoint, cette même Autorité devait rendre des comptes à la population palestinienne, ménager sa crédibilité et sa légitimité nationales. Sans libération effective des Territoires occupés ni règlement du conflit, le contexte de lutte nationaliste demeurait et imposait une posture combative aux dirigeants palestiniens. Collaborer et combattre, gouverner et lutter : c'est synthétiser ici l'équation paradoxale enserrant l'Autorité palestinienne depuis sa fondation. Durant

sa présidence (1994-2004), Yasser Arafat donna des gages à chacun des termes de cette équation, nourrissant l'accusation de double langage. Plutôt qu'un trait de caractère personnel, c'est bien la situation créée par Oslo, cette ambivalence pesant sur l'Autorité palestinienne, qui est à l'origine de ces accusations, du brouillage politique induit et des drames subséquents.

Jusqu'aux accords d'Oslo, cette équation était résolue d'une manière classique : une direction politique en exil préparait la lutte de libération, pendant que la population palestinienne des Territoires occupés tentait de vivre sous occupation, entre collaboration et contestation. L'ordre d'Oslo plaça ensuite tous les termes de cette équation paradoxale dans les mêmes mains, à l'intérieur des Territoires occupés où la direction politique palestinienne s'installa. Tantôt soutenue par l'Autorité, tantôt réprimée, la lutte anti-israélienne fut progressivement récupérée par l'opposition islamiste. Un troisième aménagement à cette équation paradoxale émerge depuis janvier 2006 marquant la victoire du Hamas (parti islamo-nationaliste palestinien) aux élections législatives palestiniennes et le refus de leur résultat par la « communauté internationale », Israël et le Fatah palestinien : on peut parler de scission géopolitique des Territoires palestinien, entre la Cisjordanie dominée par le Fatah et la Bande de Gaza désormais dominée par le Hamas à partir de 2007. Pour l'instant et institutionnellement, la Cisjordanie incarne la collaboration avec Israël et ses alliés, Gaza incarne la lutte.

Mais structurellement, et encore en 2015, l'administration par le Hamas de la bande de Gaza est prisonnière des mêmes contraintes matérielles et symboliques que l'Autorité palestinienne de Cisjordanie. Le paradoxe d'incarner un mouvement en lutte autant qu'une institution gestionnaire pèse désormais sur l'administration islamiste de Gaza. Pris en tenaille entre une occupation et un blocus international implacables, son agenda de libération nationale ainsi que sa volonté de survivre à la menace permanente d'une éradication physique de la part d'Israël, le Hamas est contraint de gérer la sécurité, l'ordre et la vie civile gazaouie, à la place et au profit d'Israël. La différence est marginale, portant plus sur les moyens (l'aide économique internationale et l'aide sécuritaire états-unienne) que sur le fond (gérer avec efficacité l'occupation israélienne). Tout comme le Hamas s'opposa à la collaboration forcée

du Fatah avec Israël de 1994 à 2006 – gardant un pouvoir de nuisance certain en acculant l'Autorité palestinienne dans ses contradictions par des attaques anti-israéliennes directes – une opposition gazouie a depuis 2007 pris son essor, accusant le Hamas des mêmes maux dont le Hamas accusa jadis le Fatah. Enfin et sur le plan diplomatique autant que matériel, l'aporie est aujourd'hui massive entre la promotion d'un État palestinien et la possibilité de concrétisation de celui-ci : l'espace économique, social, géographique et politique palestinien n'a jamais été autant fragmenté et soumis à l'occupant israélien.

C'est pendant un premier aménagement de cette équation entre collaboration et lutte nationaliste que les sciences sociales et les universités palestiniennes naissent dans les Territoires occupés, à partir de la décennie 1970. La première question qui présida à cette enquête en contexte d'occupation part d'un étonnement : leurs genèse, acteurs et structures sont intégralement autochtones. Malgré la colonisation, l'occupation et la répression israéliennes, les Palestiniens ont réussi à développer des espaces et des savoirs scientifiques propres, indépendants de l'occupant : comment nationalisme, sciences sociales et coercition ont-ils pu ainsi s'articuler ? Les sciences sociales ont connu ensuite un essor institutionnel congruant avec le projet étatique de la période d'Oslo. Le second questionnement concerne donc leur articulation à la construction étatique avortée de la période d'Oslo : comment dynamique politique et dynamique scientifique ont-elles interagi ? Enfin, la dernière question concerne le devenir des sciences sociales palestiniennes dans un quotidien violent et dans l'incertitude politique : quels savoirs sont produits et reproduits, et dans quel ordre politique ?

Ce sont ces questions qui ont guidé mon enquête principale, menée d'août 2000 à août 2002 en continu à Jénine, Naplouse, Ramallah, Jérusalem-Est, Gaza. Une enquête préliminaire avait été conduite à Naplouse en avril-mai 1998 et une enquête complémentaire conclut cette recherche entre septembre et décembre 2005 à Hébron, Ramallah et Béthléhem. Les réponses recueillies sur le terrain contribuent à lier les sciences sociales aux enjeux de pouvoir dans le contexte conflictuel, fluide et non consolidé des Territoires occupés palestiniens contemporains. C'est ici introduire une dimension politique peu présente dans les études classiques d'histoire des sciences sociales. Mais retenir une

définition large du politique – renvoyant à des rapports de force collectifs – ouvre la possibilité de comprendre comment les acteurs sociaux définissent la politique et se situent par rapport à elle dans leur espace, plutôt que leur imposer une grille d'analyse ethnocentrée. L'un des risques majeurs de cette entreprise serait d'adopter une position d'expertise pour évaluer si les sciences sociales palestiniennes et leurs acteurs sont « performants », « bons », « mauvais ». Bien souvent l'auteur de ses lignes dût se justifier de refuser une telle posture. Non seulement elle serait contraire aux normes épistémologiques élémentaires proscrivant tout jugement de valeur dans un travail compréhensif ; mais, déontologiquement, elle présenterait l'inconvénient de nourrir un agenda de victimisation ou bien d'héroïsation des Palestiniens.

Mon propos s'articule en six étapes. Le premier chapitre décrit la problématique, les difficultés rencontrées et les méthodes mobilisées pour les résoudre : qu'est-ce qu'étudier les sciences sociales dans un espace coercitif ? Le second s'attache à la caractérisation des *social scientists* palestiniens⁵. Il existe un groupe de professionnels des sciences sociales, clivé selon plusieurs lignes de fractures et partageant plusieurs éthiques. Le troisième chapitre analyse les pratiques scientifiques concrètes, de la production à la reproduction des connaissances : que font les sociologues et politologues palestiniens ? Il montre l'évolution des sciences sociales palestiniennes vers des problématiques de recherche appliquée visant le maintien de la cohésion sociale et nationale. Le quatrième étudie les structures encadrant ces pratiques : la domination du modèle universitaire des sciences sociales est aujourd'hui concurrencée par l'expertise nationale et internationale. Le cinquième s'intéresse aux trajectoires sociales et disciplinaires des sociologues et politologues palestiniens : comment devient-on *social scientist* en Palestine ? La spécificité des *social scientists* palestiniens, saisie dans les plis de biographies individuelles, s'analyse à l'aune de l'ampleur géographique, sociale et cognitive de leurs trajectoires. Le sixième et dernier chapitre pose la question de savoir comment l'on peut rester

5. Il n'existe malheureusement pas d'équivalent aussi synthétique en langue française pour désigner les praticiens des sciences sociales en général. C'est pourquoi j'utiliserai cette expression anglo-saxonne aussi souvent que nécessaire pour alléger le texte. En outre j'utilise indifféremment « politistes » et « politologues » pour désigner les professionnels de la science politique.

sociologue ou politologue dans ce contexte coercitif : sur le plan micro-social et macro-politique, la violence et la dépendance s'avèrent autant des ressources que des contraintes pour les acteurs des sciences sociales palestiniennes⁶.

6. Ce livre reprend en partie et développe des premières publications notamment Romani V., 2007 dans le chapitre 1, Romani V., 2003 et 2004 dans le chapitre 4, Romani V., 2006 et 2009 dans le chapitre 5, Romani V., 2005 dans le chapitre 6.

1

À la rencontre des sciences sociales palestiniennes

Comment des sciences sociales peuvent-elles se développer dans un espace coercitif et sans État ? Quelles relations peuvent entretenir savants et politique en contexte violent ? Comment devient-on et reste-t-on sociologue ou politologue dans un espace non démocratique ? Autant de questions à l'origine de ce travail portant sur une partie de la communauté académique palestinienne. Elles renvoient à la relation entre savoirs, pouvoirs et société, telles qu'elles me sont apparues au cours de l'enquête.

Dans ce premier chapitre, je poserai les jalons de mon questionnement, à partir de deux préalables : le premier souligne tout l'intérêt d'étudier les sciences sociales palestiniennes, qui existent d'une manière autochtone malgré un contexte coercitif, l'occupation militaire et les colonies israéliennes. Le second concerne les implications théoriques, empiriques et méthodologiques de ce projet : critique et positionnement historiographique, construction du corpus, techniques d'enquête.

Analyser un groupe social

Dans les représentations les plus communes, la société palestinienne des Territoires occupés est bien souvent indexée à un au-delà politique où la violence démobilerait toute démarche d'objectivation. De fait, la vie des autochtones, majoritairement arabes et musulmans jusqu'à l'époque de la Palestine dite mandataire, a fort peu connu de période de paix depuis le début du XX^e siècle¹. Aux premiers remous sociaux – et bientôt nationalistes – occasionnés par l'immigration sioniste dès la fin du XIX^e siècle², s'ajoutent les conflits causés par la présence britannique à partir de 1920. La politique nazie d'extermination des juifs³ d'Europe et la Seconde guerre mondiale accélèrent la fondation de l'État d'Israël, votée en 1947 par l'Assemblée générale de la nouvelle Organisation des Nations Unies : la Palestine mandataire est divisée entre un État juif et un État arabe aux termes de la résolution 181. Le refus palestinien et arabe de cette décision, vécue comme un diktat, mène aux guerres judéo-palestiniennes puis israélo-arabes de 1948 ; à leur issue, l'État israélien s'agrandit de 50 % au détriment de l'État arabe promis. Plus de 700 000 habitants non-juifs sont poussés à la fuite de l'actuel État d'Israël, constituant avec leurs descendants une diaspora

1. Palestine mandataire désigne la région ottomane dont l'État britannique s'octroya le contrôle en accord avec la France à la fin de la Première guerre mondiale selon les termes des accords secrets Sykes-Picot de 1916, puis de la conférence de San Remo en 1920, et enfin, de l'attribution en 1922 par la Société des Nations à la Grande-Bretagne d'un mandat sur la région. Les Britanniques découpent alors leurs frontières mandataires en délimitant la Palestine comme le territoire sis aujourd'hui entre le Liban, la Syrie, la Jordanie et l'Égypte, comprenant l'actuel État d'Israël et les Territoires occupés Palestiniens. Mais l'expression, autant qu'à un espace, renvoie aussi à une période, allant de 1920 à 1947, durant laquelle s'exerça effectivement le contrôle britannique. Lorsque l'on parle aujourd'hui du conflit israélo-palestinien, c'est de la dispute pour le partage de la Palestine mandataire qu'il s'agit : Laurens H., 1999-2002.

2. Le mouvement sioniste, né à la fin du XIX^e siècle en double réaction aux nationalismes et à l'antisémitisme européens, envisageait la création d'un État-nation juif. La première vague d'immigration juive en Palestine débute en 1881 : Laurens H., 1999-2002, p. 91-197.

3. Conformément à l'usage grammatical, je maintiens la minuscule à la désignation collective des juifs, en donnant préséance au sens religieux de la judéité par rapport à un sens ethno-national.

forte de près de 4 millions de personnes aujourd'hui⁴. L'État arabe promis ne vit jamais le jour ; le reste des territoires fut annexé par la Jordanie en ce qui concerne la Cisjordanie, et administré par l'Égypte pour la Bande de Gaza jusqu'en 1967. Cette même année, Israël envahit ces derniers territoires palestiniens, occupés depuis⁵.

Une reconfiguration de l'occupation prit cependant corps à partir de 1994 suite aux négociations débutées en 1993 à Oslo, entre Israël et l'Organisation de Libération de la Palestine – créée dans l'exil en 1964 – et dirigée par Yasser Arafat. Une Autorité palestinienne intérimaire fut créée et s'installa sur une portion des Territoires occupés, signant le « retour » symbolique des cadres de l'OLP en territoire palestinien⁶. Un redéploiement militaire israélien hors des grandes agglomérations palestiniennes confiées à l'administration civile de l'Autorité palestinienne accompagna une intensification du peuplement israélien des Territoires occupés et une partition territoriale de ceux-ci. Les négociations devant mener à un règlement définitif du conflit et à l'établissement d'un État palestinien n'aboutirent jamais, laissant place à un nouveau grand soulèvement palestinien à partir de septembre 2000, une répression israélienne accrue, et une situation chaotique qui dure jusqu'à aujourd'hui.

C'est dire que depuis 1920, révoltes indigènes et répressions émaillent le quotidien des Palestiniens des Territoires occupés, placés

4. Pappé I., 2000 ; Morris B., 2001. Ces deux historiens sont les figures de proue du tournant historiographique israélien depuis les années 1980. Avec d'autres « nouveaux historiens », ils produisent un récit scientifique des guerres de 1948 qui s'éloigne de la doxa israélienne officielle et se rapproche, bien qu'avec des sources différentes, du récit palestinien. La thèse de l'expulsion organisée, sur une base ethnique, de la majorité des habitants arabes non-juifs de la région s'impose scientifiquement depuis.

5. Ce sont à ces espaces que réfère ce livre et que je nomme Territoires occupés palestiniens, conformément à l'état du droit international public. Je me base pour cela sur la résolution 242, toujours actuelle, du Conseil de sécurité de l'ONU prescrivant en 1967 le retrait militaire israélien de la Cisjordanie, de Gaza, et de Jérusalem-Est. Cependant et pour alléger la lecture, les expressions « Territoires palestiniens », « Territoires occupés », voire « Territoires » sont parfois utilisées pour désigner ce même espace.

6. Ce retour est qualifié de symbolique en raison du fait que la majorité des cadres de l'OLP qui s'installent dans les Territoires occupés à partir de 1994 sont des réfugiés directs ou descendants de Palestiniens chassés en 1948 ; ils ne sont donc pas originaires de Cisjordanie ou Gaza, et y sont des primo-arrivants. On ne peut alors parler que de retour symbolique sur une partie de leur Territoire national revendiqué.

en 1967 sous une violente administration militaire ; les habitants palestiniens de Jérusalem-Est jouissent d'un statut à peine meilleur en conséquence du projet israélien d'annexer la ville entière. Si les guerres israélo-arabes de 1948, 1967, et 1973, ainsi que les soulèvements (Intifada) palestiniens contre l'occupation israélienne (de 1987 à 1993, puis de 2000 à 2005) marquent les esprits, le contexte violent est tout à la fois prégnant et continu depuis au moins 1967 – sinon depuis 1920 – pour la société palestinienne⁷. Autrement dit, ces périodes de crise, fortement médiatisées, ne doivent pas cacher la continuité d'une situation d'oppression générale et quotidienne faite de violence militaire, de relégation spatiale progressive, et de pratiques contestataires de la part des Palestiniens⁸. Situation pérenne pour les quatre millions d'habitants autochtones actuels des Territoires occupés, qui a construit une réalité sociale et politique bien distincte de celle des Palestiniens demeurés dans l'actuel État d'Israël (un million) et distincte encore de celle d'au moins trois autres millions de Palestiniens réfugiés dans le reste du monde : ici se trouve la justification principale pour étudier isolément la société palestinienne des Territoires occupés, façonnée par bientôt quarante ans de domination israélienne. Provisoirement, la notion de « contexte coercitif » paraît la plus adéquate à la qualification d'une situation conflictuelle, violente, et sans État souverain, ceci depuis plusieurs décennies : elle met l'accent sur le caractère organisé, collectif, durable et asymétrique de la violence exercée. En outre, elle appelle un investissement spécifique dans l'analyse de la violence, du point de vue du vécu quotidien ; cet angle est quasiment absent des approches politologiques des Territoires palestiniens en particulier, et de la science politique en général.

Dans ce contexte coercitif ainsi défini, un topique récurrent concerne l'éducation, enjeu fréquemment soulevé par un discours israélien stigmatisant les « écoles de haine » palestiniennes⁹, enjeu également pour la communauté internationale qui finance nombre de programmes d'aide au secteur palestinien de l'éducation, et... motif

7. Picaucou N., 1997.

8. Khawaga M, 1993, p. 47-71.

9. L'ampleur de l'affaire de dénonciation des livres scolaires palestiniens montre à quel point la question de l'éducation est investie – voire fantasmée – par les acteurs et spectateurs du conflit : Brown N., 2001. Voir aussi Moughrabi F, 2001, p. 5-19.

de fierté pour les Palestiniens, vis-à-vis d'un système éducatif qui s'est développé dans l'adversité, qui s'est généralisé, et dont les perceptions de l'ampleur et de la qualité sont en partie méritées : selon l'UNICEF, 93 % des enfants palestiniens des Territoires occupés en âge d'être scolarisés ont reçu entre 2000 et 2005 une instruction primaire et secondaire dans les écoles publiques, privées, ou bien administrées par l'*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* (UNRWA) pour les réfugiés palestiniens dans les Territoires occupés¹⁰. Concernant l'enseignement supérieur, le tableau est plus modeste : 20 % environ des Palestiniens âgés de 18 à 24 ans y sont inscrits en 1999¹¹. Taux relativement faible comparativement aux pays voisins (38 % pour l'Égypte, 28 pour la Jordanie, 36 pour le Liban, 51 pour Israël), à rapporter à la moyenne de 61 % dans les pays développés en 1997 ; mais taux en nette progression ces dernières décennies, puisque la population universitaire a doublé de 1987 à 2000 : en 2002, la communauté académique palestinienne occupe plus de 100 000 personnes (enseignants, employés, et étudiants des deux sexes), et plus de 160 000 en 2014. Ce que ne montrent pas ces chiffres est la construction observable – dans la majorité des discours sur l'espace académique palestinien – du mythe des universités palestiniennes, comme bastions scientifiques de la lutte nationale de libération. La littérature militante célèbre le rôle social et politique des universités et de leurs acteurs depuis leur création, validée en quelque sorte par une littérature scientifique allant jusqu'à y voir des indicateurs essentiels de l'état des forces politiques dans les Territoires occupés.

Mon interrogation initiale entendait mettre en relation ce qui précède : élucider les conditions d'élaboration et d'exercice d'un dispositif palestinien de production et de transmission des savoirs, sous occupation et répression militaires, et sans pouvoir central autonome. Un réseau d'instruction primaire est progressivement mis en place en Palestine mandataire dès le début du XX^e siècle sous l'empire ottomane, entretenu et développé par l'occupant anglais, puis les États jordanien

10. UNICEF, http://www.unicef.org/infobycountry/oPt_statistics.html#26 consulté le 16 août 2007 ; l'UNRWA fut créée en 1949 par l'ONU pour gérer le problème des réfugiés palestiniens expulsés de l'actuel État d'Israël en 1948, près de 700 000 à l'époque, devenus 4 millions avec leurs descendants, dont près de 1,5 million vivent dans les Territoires occupés.

11. USAID, 2003, p. 11-12.

et égyptien – pour les Territoires occupés – ensuite partiellement relayés par l’administration militaire israélienne à partir de 1967. Mais toutes les universités palestiniennes naissent dans les Territoires occupés après 1967, du seul fait autochtone, dans une logique analogue à la fondation des universités égyptiennes presque un siècle auparavant. Ces cas se distinguent ainsi de ceux des universités maghrébines, créées par l’administration française au service de son projet colonial. Leur rayonnement dans l’espace social et politique palestinien conduit à s’interroger sur les conditions de possibilité d’un secteur universitaire en contexte répressif exogène, c’est-à-dire du fait d’une puissance extérieure à la société palestinienne : comment peut-on être universitaire, enseigner, étudier, se sentir membre des élites intellectuelles *nationales*, tout en appartenant à une société occupée et réprimée par une présence étrangère ?

Ces interrogations croisent plusieurs larges problématiques : le nationalisme, la production et la place des élites intellectuelles, la violence. Aussi a-t-il paru intéressant de les aborder à partir d’une entrée qui semblait originale et pertinente : les sciences sociales, comme disciplines académiques chargées de produire et transmettre des connaissances sur la société, et les *social scientists*, comme intellectuels spécifiques. Une lecture de Norbert Elias avait semblé à ce titre stimulante, soulevant la problématique de la relation entre contexte social éventuellement conflictuel, et le statut des savants et des savoirs :

« Certains groupes, qu’il s’agisse de classes ou de nations, développent d’eux-mêmes des justifications de leur valeur propre. [...] Une image plus réaliste lorsqu’elle est mise sur la place publique risque d’affaiblir la cohésion du groupe auquel on appartient, son sentiment de solidarité, et par là-même sa capacité de survie. Il y a en fait dans tous ces groupes un niveau de distanciation qu’aucun de ses membres ne peut dépasser sans passer aux yeux de son groupe pour hérétique (et le devenir d’ailleurs ainsi) [...]. »

Ce qu’Elias permet de penser ici est à la fois plus précis et plus vaste que le simple statut de l’intellectuel dans la société. Plus vaste, car l’analyse relationnelle qu’il induit propose d’élucider les interdépendances entre contexte politique et dispositifs de savoirs. Plus précis également, car Elias suggère ainsi que les *social scientists*, par leur

profession de dire scientifiquement le social, constitueraient un site d'observation privilégié pour comprendre les modalités d'engagement et de distanciation d'un groupe humain vis-à-vis de ses contraintes historiques et politiques. Autrement dit, l'idée est d'envisager les sciences sociales comme révélateur de l'état d'un groupe social, de ses contraintes et marges de manœuvre qui définissent un équilibre particulier entre les pôles d'engagement et de distanciation, et qui informent sur son état politique ; et ce faisant, d'interroger le modèle intellectuel prégnant pour les acteurs des sciences sociales. Or, on peut faire ici le postulat implicite que les sciences sociales, au sein des sciences, sont particulièrement « fragiles » et sensibles au contexte politique. Raymond Aron par exemple, en préfaçant la traduction française des deux textes de Weber réunis sous le titre *Le savant et le politique*, insiste sur ce point en affirmant que les fragiles conditions rendant possible une communauté des sciences sociales peuvent constituer une menace pour les dirigeants politiques d'une société¹².

À ce point de la réflexion, deux remarques s'imposent à propos de la relation entre sciences et politique. La première renvoie à la question de l'État dans la construction de la problématique et plus largement à la convocation du politique dans l'étude des sciences sociales ; la seconde concerne l'antagonisme supposé entre engagement et distanciation dans le couple « savant et politique », tel qu'il est soulevé par les travaux de Max Weber et de Norbert Elias.

S'interroger d'abord sur les relations entre la formation d'un État et le développement des sciences sociales peut paraître une naïveté statocentrique ; et pourtant, les conditions politiques de possibilité ou d'impossibilité de faire des sciences sociales dans un cadre national et étatique semblent si évidentes en Occident qu'elles y sont peu étudiées. L'État y figure comme un donné historique absent, sauf lorsque ses agents exercent le pouvoir d'institutionnalisation et de reconnaissance des disciplines scientifiques et universitaires¹³. À l'inverse, les conditions

12. Aron R., 1979, p. 24-30.

13. Le combat de Durkheim en France pour fonder la sociologie a considérablement tenu à une lutte pour la reconnaissance de la discipline par les agences étatiques compétentes. Autrement dit, d'un point de vue institutionnel, l'histoire disciplinaire est impensable sans l'État, du moins pour la France. Bernard Lacroix va plus loin en montrant chez Durkheim et son œuvre un intéressement direct pour le politique et l'ingénierie sociale : Lacroix B, 1981.

politiques et en particulier le rôle de l'État sont très souvent mises en avant à propos des sciences (sociales) dans le monde arabe¹⁴. Concernant la science politique, le rapport au politique et à l'État est conçu comme évident, raison d'être de ce qui demeure en partie une science de gouvernement¹⁵. En posant l'hypothèse implicite de la nécessité d'un État moderne, voire d'un régime politique libéral, de nombreux travaux orientent la réflexion à propos des « pays à la marge » vers l'élucidation des contraintes, limites, et conditions d'impossibilité de développement de disciplines de sciences sociales dans des espaces politiques autres que celui de l'État moderne et de la démocratie. Guette l'équation simpliste « État moderne (éventuellement démocratique) : sciences sociales possibles/ Absence d'État moderne (certainement pas démocratique) : sciences sociales impossibles »¹⁶.

Apparaissant en tant que disciplines instituées en Europe à l'orée du XX^e siècle, les sciences sociales sont bien indexées à l'émergence de l'État moderne européen. Importées dans d'autres régions par le biais sinon de la colonisation, du moins de l'impérialisme européen, elles y deviennent un enjeu de décolonisation dans la mesure où il s'agit pour les sociétés accédant à l'indépendance de ressaisir sinon des institutions coloniales d'élaboration d'un savoir scientifique sur leur société, du moins le contrôle sur l'élaboration de ces discours. On observe ainsi pour l'Algérie un schéma où des institutions universitaires préexistent à l'indépendance, créées par l'État colonial au seul profit des colons et d'un savoir de gouvernement¹⁷. À l'inverse en Égypte, des institutions universitaires et des sciences sociales autochtones se développent avant l'indépendance effective du pays : mais l'indépendance formelle accordée par l'occupant anglais permit un État égyptien relativement autonome dans sa politique scientifique et éducative. Dans le cadre de ces dernières, les disciplines de sciences sociales connurent un développement aussi précoce qu'important. Dans ces schémas subordonnant l'émergence de

14. Le questionnement que posent la majorité des contributeurs au numéro « Sciences sociales, sociétés arabes » de *Peuples Méditerranéens* (n°54-55, juin 1991) est significativement politique et interroge le rôle de l'État à propos de la crise perçue des sciences sociales arabes.

15. Favre P., 1983.

16. La travail de Easton [*et al.*] est révélateur de cette vision subordonnant explicitement l'existence de la science politique à un régime politique démocratique et représentatif : Easton D, Gunnel J.G., et Stein M. B. (dir.), 1995.

17. Kadri A., 1991.

sciences sociales à celui d'un pouvoir central, la singularité palestinienne se pose donc : elle fait constater le développement et l'existence de sciences sociales autochtones depuis 1970, à la fois sans État souverain et sous occupation militaire. Si les Palestiniens n'ont jamais joui d'un État souverain, nombre de pouvoirs centraux ont dominé l'espace politique, s'y sont succédés ou chevauchés : l'empire ottoman, la Grande-Bretagne mandataire, Israël, le royaume hachémite, l'Égypte, voire partiellement l'OLP, relayée par l'Autorité nationale palestinienne. Quoi qu'il en soit, c'est la spécificité historique et politique de l'émergence de sciences sociales palestiniennes qui se pose en filigrane.

Revenons au second point sur les relations entre science et politique. À la lecture de Max Weber et Norbert Elias, plusieurs pistes de réflexion s'avèrent stimulantes. Il s'agit tout d'abord de l'opposition que l'on prête au premier entre les métiers d'homme politique et de *social scientist*. Ses deux textes célèbres datent de 1919, et traitent respectivement des implications selon l'auteur, du métier de savant et de celui de politicien, envisagés en tant que vocations. On pourrait s'arrêter aux principes pour lesquels plaide Max Weber, qui induisent une différence ontologique entre ces professions. Vigilance par rapport aux valeurs, interdiction des jugements de valeur, refus que le chercheur (en sciences humaines) se prononce sur les fins ultimes du politique : autant de principes « scientifiques » fermement défendus par l'auteur, qui véhiculent l'idéal d'un savant héroïque détaché des conflits séculiers dans l'exercice de son métier. On pourrait cependant, à l'instar de Raymond Aron – relayant une partie des critiques de Léo Strauss envers Max Weber – relever les impasses internes à l'argumentaire de ce dernier, ou bien montrer les incohérences entre ses préceptes et sa pratique scientifique dans le reste de son œuvre. Jean-Rodrigue Paré montre par exemple l'engagement nationaliste prégnant traversant de part en part l'œuvre de Max Weber¹⁸.

Ce qui importe, et même si Max Weber ne confère pas aux figures du savant et du politique le statut d'idéaux-types, ce sont les passerelles qu'il permet cependant entre ces deux mondes, l'adoucissement de l'antagonisme du modèle. Car l'idéal d'un savant et d'une science apolitiques ne résiste pas à au moins deux points forts de sa sociologie : d'une part, le relativisme historique pour lequel il plaide concernant

18. Paré J., 1998.

la construction de l'objet, variant en fonction de ce que le chercheur retient de significatif pour son époque. C'est bien ici d'un rappel de la condition historique du chercheur qu'il s'agit, de sa dépendance envers celle-ci. D'autre part, un objectif pratique qu'il impute au travail du *social scientist* est d'aider l'homme politique à déterminer les implications de telle ou telle action. Il prête aux deux métiers la même tension entre la nécessité d'être passionné et inspiré, et celle d'être suffisamment détaché intellectuellement pour pouvoir décider ou réfléchir rationnellement. Autant de pistes qui permettent d'envisager que l'on puisse être à la fois *social scientist* et engagé dans les conflits de son temps.

Les textes de Norbert Elias posent davantage problème, tant l'auteur avance l'épure d'un modèle scientifique opposant formellement engagement et distanciation. Il définit ces dernières notions comme (in)capacités affectives et intellectuelles de penser les contraintes historiques, et donc de s'en affranchir pratiquement. Sa réflexion s'attache moins à la distinction entre politique et savant qu'aux conditions permettant l'accomplissement du travail de *social scientist*. S'impose chez Norbert Elias une vision linéaire et positive du travail scientifique, où le progrès vers la « vérité scientifique » est conditionné par la possibilité historique pour le savant de distancier intellectuellement et affectivement sa condition sociale. Malgré son affirmation qu'engagement et distanciation ne constituent que les deux pôles jamais atteints d'une échelle sur laquelle se situe variablement la capacité des êtres humains à penser et résoudre leurs contraintes, il laisse entrevoir une définition relativement rigide, exclusive et binaire, de la science et de la vérité scientifique. Soit l'on est distancié et l'on peut prétendre accomplir un travail scientifique de haut niveau de synthèse, soit l'on est (trop) engagé et donc empêché d'atteindre une vérité scientifique. Dans ce cadre, un travail sur les *social scientists* palestiniens peut paraître condamné d'avance : il s'agirait au mieux de montrer comment les contraintes et engagements des acteurs interdisent l'accomplissement d'un travail scientifique. Vouloir démontrer l'inverse, à savoir que le travail des *social scientists* palestiniens est « véritablement scientifique », reconduit les termes du même piège de l'enfermement a priori dans une définition très rigide et située de la science « vraie » ou « fausse ».

C'est pourquoi l'opposition éliassienne est ici dépassée par le postulat que distanciation et engagement ne sont pas exclusifs, mais diver-

sement coexistants chez les acteurs. Autrement dit, ce livre est centré sur les scientifiques palestiniens et les conflits de normes auxquels ils peuvent être sujets, en tant que membres engagés dans la survie de leur groupe social, et non moins engagés dans une profession de distanciation intellectuelle vis-à-vis de ce même contexte. La question de la relation entre contexte (politique, historique, social) et détermination des sciences sociales est universelle et donc loin de se poser pour le seul cas palestinien. Cependant, l'exacerbation de l'oppression dans les Territoires occupés, conjointement au fait que des *social scientists* palestiniens y exercent leur profession depuis près de trente ans, peut en faire un cas à la fois limite et paradigmatique de l'analyse des relations entre savants et politique. Il n'est donc pas question d'étudier les conditions d'impossibilité des sciences sociales palestiniennes car dans tout espace historique, les sciences sociales, en tant que discours à prétention scientifique sur la société, sont contingentes des configurations politiques qui les rendent possibles et les déterminent tout à la fois. La question, ainsi travaillée et reformulée, devient « Qu'est-ce qui permet à des acteurs de faire profession de produire ou reproduire des savoirs à prétention scientifique sur la société en contexte coercitif ? ».

Trois questions guident le chercheur s'intéressant aux acteurs, aux productions, et aux institutions lorsque l'on entend faire la socio-histoire des sciences sociales¹⁹ : qui ? quoi ? comment ?

Qui ? Les *social scientists* forment-ils des groupes institutionnalisés, objectivés, autour d'identités disciplinaires fortes ? Une hypothèse de départ conjecturerait une fragmentation, un dédoublement des sciences sociales palestiniennes, les unes surtout produites à partir d'universités sur-déterminées par leur dimension d'enjeu de contrôle social, et les autres, plus éclatées, surtout produites à partir de centres de recherche plus ou moins privés et indépendants, d'où se développe une certaine critique sociale. Mon cheminement m'a conduit à revoir cette hypothèse, l'orientant vers la recherche d'indices d'autonomie ou d'hétéronomie disciplinaire des sciences sociales palestiniennes. Ainsi affinée et reformulée, l'hypothèse est devenue double : dans les Territoires occupés palestiniens, il n'existe pas d'identité disciplinaire observable, mais plutôt des professionnels sans profession instituée. Et, seconde hypothèse, cette fragmentation disciplinaire se fait selon

19. Matalon B., 1992, p. 6.

plusieurs lignes de fracture dont la plus importante est territoriale, malgré un début de centralisation.

Seconde question, quoi ? Que fait-on lorsque l'on est *social scientist* palestinien, et au nom de quels principes, en fonction de quelles contraintes ? L'hypothèse de départ est que les contraintes propres à l'espace palestinien déterminent une production scientifique de plus en plus axée sur des problèmes pratiques immédiats, proches des « politiques publiques ». Je l'ai par la suite reformulée : la détermination des enseignements se fait surtout en fonction d'interprétations du nationalisme et des conjonctures locales, alors que la détermination des recherches (voire leur légitimité) est prise dans la tension entre une demande sociale internationale de savoirs et plusieurs contraintes locales.

Enfin, comment ? Comment s'agencent « métier » et « engagement », compris au sens d'engagement dans une carrière ou bien d'engagement dans des contraintes actuelles. L'hypothèse est ici que si l'on « s'engage » en sciences sociales en Territoires occupés au moment de leur essor, dans les années 1970, c'est surtout par motivation politique partisane, alors que la période actuelle est plutôt celle d'une dépolitisation partisane. Le modèle d'intellectuel qui se dessine est complexe, à la fois nationaliste et universel, scientifique et spécifique, critique et institutionnel. Autant d'hypothèses qui seront approfondies, mises en relation, reformulées, et largement affinées au cours de ce livre. Reste à expliciter les modalités et stratégies de recherche qui ont permis d'explorer ces hypothèses.

Repérer les sciences sociales palestiniennes

La spécification d'un corpus adéquat induisant des opérations de classement et de sélection délicates, il s'agissait d'accorder la recherche non seulement à ses ambitions, mais aussi au principe de réalité d'un terrain aussi fuyant que difficile. C'est ce cheminement que je retrace ici.

À défaut de pouvoir intégrer l'ensemble des disciplines des sciences sociales palestiniennes à cette recherche, retenir la sociologie et la science politique constitue une alternative intéressante. D'une part, le choix de disciplines telles que l'économie, les sciences de l'éducation ou

bien la géographie s'avérait difficile dans la mesure où les traditions académiques les situent diversement par rapport à une improbable définition, débattue, de ce que sont (ou doivent être) « les sciences sociales ». D'autre part, il était difficile de multiplier les sites d'investigation en optant pour l'exhaustivité, pour des raisons matérielles et de temps. À cet égard, le choix de joindre l'étude d'une discipline indiscutablement centrale des sciences sociales, la sociologie, à celle d'une discipline plus récente et « moins » légitime – la science politique – constituait une solution satisfaisante. À défaut d'exhaustivité, ce choix permettait d'être suffisamment significatif du point de vue de la taille critique nécessaire à l'ambition de dire quelque chose des sciences sociales palestiniennes – d'autant plus que l'enquête s'étendra aux anthropologues. D'autre part, ce choix promettait d'enrichir la réflexion en permettant la comparaison interne entre deux, voire trois, disciplines. Il obligeait à décentrer le regard « narcissique » d'une science politique s'intéressant à une science politique, souvent à l'origine d'études s'écartant difficilement de l'ethnocentrisme normatif et/ou de l'auto-évaluation administrative. Enfin, et peut-être plus que l'histoire, sociologie et science politique entretenaient avec l'actualité du marché académique des relations qu'il importait d'informer, tout autant que la science politique, de par son objet, peut être susceptible de rapports spécifiques au politique. Telles sont les limites assumées de ce livre ; elles n'empêchèrent pas les transgressions en pratique dans la mesure où, par exemple, quelques sociologues et politologues investissent des objets « historiques », tout autant que des « transfuges » disciplinaires se trouvent institutionnalisés dans une discipline différente de leur formation initiale. Une hésitation supplémentaire contre le choix d'intégrer l'histoire renvoyait au sur-investissement politique et scientifique de la « question israélo-palestinienne », autant saturée que piégée. La science du présent ne l'étant pas beaucoup moins, j'ai préféré limiter les fronts.

Une approche des disciplines « par le haut », l'État, les institutions et les politiques publiques, était dans le contexte palestinien, difficilement opérable. Plutôt que de hasarder une étude institutionnelle de la sociologie et de la science politique, j'ai préféré une approche par les acteurs et une entrée par leur professionnalisation, en termes de carrières, posant la question de l'existence d'une identité professionnelle et de sa relation au politique. Cette approche se fondait moins sur l'impossible repérage de lieux de diffusion et d'élaboration de savoirs scientifiques